Saint-Lazare : neuf mois de prison pour l'agresseur du cheminot

24/01/2014 à 10h06

L'agresseur du cheminot de la gare Saint-Lazare est passé en comparution immédiate ce jeudi après-midi au palais de justice, à Paris. Poursuivi pour violences sur un agent SNCF, il a été condamné à 9 mois de prison dont six mois ferme, **sans mandat de dépôt.**

Mardi soir, à 21 heures, cet homme a agressé un conducteur de train qui prenait son service sur les quais banlieue.

> *Il lui a donné un violent coup de tête alors que le cheminot lui avait demandé d'éteindre sa cigarette.*

Interpellé par les policiers de la Suje (la police ferroviaire de la SNCF), l'agresseur avait été placé en garde-à-vue où il avait reconnu les violences. Et il avait été déféré au parquet mercredi soir.

La SNCF et **la victime, qui a eu des dents cassées** et a écopé de trois jours d'ITT (incapacité totale de travail) ont porté plainte.

Mercredi à midi, pour marquer leur solidarité, les agents SNCF de la gare Saint-Lazare, s'étaient spontanément mis en grève, faisant valoir leur droit de retrait, paralysant le trafic et occasionnant une soirée de galère pour les usagers.

> ***L'agresseur, 24 ans, originaire du Val-d'Oise, connu des services de police, avait été impliqué auparavant dans sept affaires dont une agression.***

Le Parisien